

## **Industrie pharmaceutique : un secteur qui recrute et s'adapte aux transitions, mais jusqu'à quand ?**

**Décarbonation, gestion des plastiques, cybersécurité, analyse de données, emploi des séniors... Les entreprises du médicament font face à des transitions majeures environnementales, digitales sociétales. Ces nouveaux enjeux sont pris à bras le corps par le secteur du médicament, qui affiche un bilan de l'emploi très positif, avec pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive une croissance de l'emploi salarié de 2,4 % en 2023, à comparer avec celle du reste de l'industrie de 1,1% la même année. Près de 5 000 recrutements sont ainsi envisagés d'ici à 2030 dans les nouveaux métiers du numérique et de l'environnement. Pour autant, cette dynamique est menacée par les conditions économiques et politiques de plus en plus instables et contraignantes pour le secteur en France.**

Avec 108 600 salariés dans des emplois qualifiés sur l'ensemble des territoires, l'emploi dans l'industrie pharmaceutique est en croissance depuis 6 ans. Atout supplémentaire pour le secteur, l'intégration des technologies du numérique et des enjeux environnementaux a entraîné des besoins de recrutement de nouveaux métiers. Près de 3000 emplois dans le numérique et plus de 2000 dans l'environnement devraient être ainsi créés d'ici à 2030. D'autres transitions sociétales comme l'emploi des séniors, des jeunes en alternance, ou encore l'arrivée d'innovations comme les thérapies géniques ou cellulaires donnent de nouvelles opportunités pour les profils des salariés recrutés.

L'adaptation du secteur pour faire évoluer ses métiers et en créer de nouveaux est facilitée par la forte proportion de cadres dans les entreprises du médicament (58%), un turnover faible et stable à 9,7% (versus 12% dans l'industrie et 22% dans l'économie française), et une création nette en 2023 de 2000 postes en CDI et de 200 en CDD.

Ce dynamisme est un atout précieux pour notre pays, qui doit cependant résonner avec les inquiétudes exprimées par le Leem depuis quelques années et plus encore dans le cadre du PLFSS 2025. En effet, il ne pourra pas être pérenne sans soutenabilité et prévisibilité économique. Nouveaux métiers signifient nouveaux équipements technologiques ou industriels, anticipation des besoins et adaptation de l'appareil de production par de l'investissement. Le secteur doit évoluer dans un environnement compétitif pour créer des postes, recruter les talents et faire monter en compétences les salariés de ses entreprises.

*« Le temps de l'emploi est un temps long et nos entreprises servent un marché mondial. La dynamique enclenchée depuis quelques années est très positive mais elle est fortement liée aux conditions économiques du secteur. Attention à ne pas la fragiliser »,* commente Vincent Guiraud-Chaumeil, Président de la Commission Emploi, compétences et empreinte territoriale du Leem.

## **Une dynamique qui pourrait être rapidement fragilisée par un environnement défavorable**

Ces perspectives d'emplois peuvent fortement se réduire en fonction des décisions prises par les Pouvoirs Publics, notamment en termes de fiscalité et de régulation, des facteurs qui nuisent aujourd'hui à la visibilité et à la compétitivité de nos entreprises. Les signaux d'alerte se multiplient, comme le montre [le baromètre de l'attractivité de la France](#) pour l'industrie du médicament, publié en juin 2024 par le Leem : recul au 3ème rang des puissances européennes en matière d'essais cliniques ; moins d'1 nouveau médicament sur 10 est produit en France, contre 1 sur 4 en Allemagne...

Mettre en œuvre les conclusions du [rapport de la mission « Financement et régulation des produits de santé »](#) publié fin août 2023 est indispensable pour rester à la pointe de l'innovation, anticiper les prochaines transitions et en faire des opportunités pour tous. C'est seulement dans ces conditions que des programmes de formation, d'insertion, de transformation pourront être à la hauteur des attentes.

*« Nous rappelons au Gouvernement l'importance stratégique de notre secteur, qui a besoin d'une régulation mesurée et d'une visibilité sur les évolutions à plusieurs années pour jouer pleinement son rôle dans la stabilité économique, politique et sociale de notre pays »,* conclut Laurence Peyraut, Directrice générale du Leem.

### **Contacts Presse :**

Stéphanie BOU - 06 60 46 23 08 [sbou@leem.org](mailto:sbou@leem.org)

Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - [vpautre@leem.org](mailto:vpautre@leem.org)